

Réseau d'assainissement - Marché de branchements à l'égout pour l'année 1992

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Comme par le passé, le Service Assainissement a lancé un appel d'offres pour le marché de réalisation des branchements d'égout sur les réseaux existants de la Ville.

Sept entreprises ont retiré un dossier et ont répondu.

La Commission d'Adjudication a procédé à l'ouverture des plis lors de sa réunion du 7 novembre 1991 et a retenu l'entreprise CIPRIANI comme adjudicataire.

La Commission n° 15 a été informée de ce choix lors de sa réunion du 28 novembre 1991.

Le montant de ce marché s'élève à 1 000 000 F HT, somme qui sera imputée sur la ligne budgétaire, chapitre 893, article 2315, CP 00513, CS 30800, sous réserve du vote des crédits dans le cadre du budget 1992.

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser M. le Député-Maire à signer le marché à intervenir ainsi que le ou les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la 14^{ème} Commission, l'Assemblée Municipale adopte ces propositions.